DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES QUARTIERS Conseil de Quartier P. PERRIER



P. PERRIER 04.66.76.72.39 F. ALIGNAN 04.66.76.72.42

Nîmes, le 1 3 MARS 2024

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL DE QUARTIER COSTIERES

Mardi 5 mars 2024 à 18H00 Maison des Associations

Etaient présents :

Emmanuel CARRIERE, Adjoint au Maire, Président du Conseil de Quartier

Collège des Elus:

- Richard TIBERINO, Adjoint au Maire
- Véronique GARDEUR BANCEL, Adjointe au Maire
- Pascal GOURDEL, Adjoint au Maire
- Aurélie PROHIN, Conseillère Municipale

Collège des Comités de Quartier :

- Cédric CROUZIN, Haute Magaille
- Marie OZIL, Les Marronniers
- Marc LAGARDE, Juin-Capouchiné-Camargue
- Annick MARCELIN RIVRY, Cité des Espagnols
- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles Beausoleil,

Collège des Institutions:

- Jérome BONNETI, Police Nationale
- Magalie BOSQUET, David GERBRON, Zacharie CHARMIN, Nîmes Métropole

Collège des Associations:

- Jean-Marie IVARS, Karaté Do Bigot
- Liliana ALLEGRE, APF Paralysés de France
- Michel AUBERT, Trisomie 21 Gard
- Paul GUIN, La Gardoise des Retraités de l'Artisanat

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX OUY
- Bernard ACARIE
- Béatrice HEYER

Excusés:

- Monique BOISSIERE, collège des Elus
- Narvik, collège des comités de quartier
- Christiane GRAS, collège des Habitants

Absents:

- Corinne GIACOMETTI, Collège des Elus
- Charmilles, collège des Comités de Quartiers
- La Poste, Collège des Institutions
- La Chambre des Métiers du Gard, Collège des Institutions
- Jean CASTILLO, collège des Habitants

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 DÉCEMBRE 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. <u>PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE NATIONALE ET DE LA POLICE MUNICIPALE</u>

Police Nationale

Le Major Jérôme BONNETI, nous présente le bilan sur la période de janvier à mars 2024, en comparaison à 2023.

| | 2023 | 2024 | 9/0 |
|--------------------------|------|------|--------|
| VIOLENCES | 126 | 69 | -45,00 |
| Atteintes aux biens | 323 | 184 | -43,00 |
| Vols avec violences | 12 | 5 | -58,00 |
| Cambriolages | 39 | 35 | -10,00 |
| Vols liés à l'automobile | 104 | 42 | -60,00 |
| Autres vols | 131 | 67 | +48,00 |
| STUPEFIANTS | 34 | 13 | -62,00 |
| | | | |

Police Municipale

Statistiques:

Nous constatons une forte baisse du nombre de fiches affaires. Cette réorientation vers les interventions sur appel des administrés a permis un meilleur résultat. Et ces appels laissent place au travail d'initiative, nous constatons que le nombre de rapport d'information a augmenté.

Nous allons revenir sur les principales activités de la Police Municipale pour l'année 2023 :

JUIN CAPOUCHINE CAMARGUE:

Nous avons été sollicités rue de la Ranquette pour des infractions aux stationnements et à la circulation, des contrôles ont été mis en place et des verbalisations ont été réalisées.

Nous sommes intervenus avenue de la Bouvine pour des stationnements sur les emplacements autocars empêchant les bus scolaire de se stationner.

Avenue du Languedoc, sommes requis par une riveraine pour des stationnements abusifs sur trottoir.

Plaintes des riverains de la rue du Gaston Blanc suite à des nuisances attribuées aux bénéficiaires des restaurants du Cœur. Un point a été fait avec eux et ils ont été invités à nous solliciter au moment des faits. Nombreux passages ont été effectués des verbalisations aux stationnements.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises au bénéfice des établissements scolaires pour des sécurisations du personnel.

Nous avons été sollicités pour l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif et 11 vl laissés sans droit sur domaine privé.

Pose de la 1ere pierre pour la halle des sports.

MARRONNIERS:

Nous avons été sollicités pour l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif et 10 vl laissés sans droit sur domaine privé.

Rue des Marronniers, nous avons effectué des constatations et mises en demeure sur le chantier et avons saisi les contrôleurs de travaux de la ville de Nîmes.

Suite aux plaintes des riverains de l'avenue de la Méditerranée concernant des nuisances liées à la présence de SDF et de déchets, de nombreux passages ont été effectués. Eviction des SDF.

A noter que nous travaillons également sur l'installation de SDF sous les arches du Bd Sergent Triaire qui là aussi sont des lieux privés appartenant à la SNCF.

02 convocations CDDF

05 Interventions sur des dépôts sauvages

HAUTE MAGAILLE:

03 convocations CDDF

02 Interventions sur des dépôts sauvages

Nous avons été sollicités pour l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif.

ROUTE D'ARLES BEAUSOLEIL:

Nous avons été sollicités pour l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif et 25 vl laissés sans droit sur domaine privé.

Intervention pour 1 SDF incendiaire, ce dernier a brulé ces effets, le service de nettoyage a fait le nécessaire sur le bd Talabot.

Passage fête des voisins

04 convocations CDDF

Une attention particulière a été maintenue sur les abords du cour Nemausus suite au trafic de stupéfiant.

CITE DES ESPAGNOLS:

Passage de sécurisation pour la fête de quartier en juin.

Chemin du Bachas, signalisation masquée par des arbres à l'issu des contrôles ont été effectués et 02 verbalisations pour le non-respect du sens interdit.

Monsieur IVARS signale le stationnement anarchique des véhicules, dans les rues d'Oran et d'Arcole. Ces derniers empêchent les camions de collecte des déchets de circuler.

La Police Municipale précise qu'il faut les contacter pour signaler ces faits et prend note de ces éléments.

Madame OZIL s'interroge sur les actions de la Police Municipale, sur le stationnement récurrent des poids lourds sur le périphérique.

Monsieur GOURDEL signale que des cars se garent devant l'agence de voyage située sous les arches de la SNCF, au niveau du feu tricolore avant le boulevard Natoire et gênent la circulation des autres véhicules.

Madame MARCELIN RIVRY se demande auprès de qui peut-on faire un signalement, lorsqu'un riverain jette ses déchets verts dans le ruisseau.

La Police Municipale indique qu'il faut prendre contact auprès de la Police Municipale Verte pour ce type de signalement.

Monsieur GARDES indique l'état de grande insalubrité d'un local situé sous l'arche SNCF 114. La Police Municipale va se rendre sur place.

Madame ALLEGRE signale le stationnement abusif des véhicules sur la rue Philippe Maupas et demande la pose de potelets.

La Police Municipale indique effectuer de nombreuses verbalisations sur ce secteur. Elle précise qu'une demande de potelets anti-stationnement a été faite. Elle signale ne pas avoir eu de réponse à ce jour.

Nîmes Métropole annonce qu'elle fera poser des potelets, car cette zone fait partie d'une ZAE dont elle en a la gestion.

III. PRÉSENTATION DE « LA CONTEMPORAINE DE NÎMES » par Mme Sophie ROULLE

Madame ALLEGRE demande si l'accessibilité des personnes handicapées a été prise en compte lors de l'élaboration du projet.

Madame ROULLE indique que l'association « OSTENSIBLE » a été sollicitée, pour l'accessibilité sur les différents sites. Elle précise qu'elle prend note des améliorations qui seront à apporter et signale que des logos seront apposés pour indiquer aux personnes PMR, l'accès des structures.

IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX VOTÉS

Rue Emile Allier

Réfection du trottoir côté nord entre le chemin du Mas de Boudan et la rue Tour de l'Evêque. Réfection côté pair 145 m² avec élargissement (bordures et caniveaux à reprendre). Coût : 26 000 €.

Travaux réalisés en décembre 2023

689 avenue Maréchal Juin

Problème de soulèvement du trottoir par les racines.

Réfection du trottoir et d'une partie des enrobés sur la chaussée.

Coût: 16 500 €

Travaux prévus à la fin du mois de mars.

V. AMÉNAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

Budget disponible : 100 000 €

Rue Tour de l'Evêque

Création d'une oreille juste avant le rond-point (au niveau du container à verres)

Réfection des trottoirs et création d'avaloirs sur les points bas.

Coût: 12 300 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Avenue des Camarquais

Installation d'une table de pique-nique au jardin public.

Table de pique-nique en bois sur dalle béton.

Coût: 1850 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Secteur Narvik

Implantation d'une boîte à livres.

Fabrication et pose d'une boîte à livres.

Coût: 500 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Secteur Route d'Arles - Beausoleil

Implantation d'une boîte à livres.

Fabrication et pose d'une boîte à livres.

Coût: 500 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Budget disponible après la 1ère réunion : 84 850€

VI. OUESTIONS DIVERSES

Monsieur HABOUZIT lit à l'assemblée une motion, pour le maintien des activités de la Poste de Beausoleil, 1 rue d'Alger à Nîmes.

« Le « Conseil de Quartier » représentant 7 comités de quartier du sud de la ville de Nîmes s'associe à l'action du comité de quartier « Route d'Arles — Beausoleil ». En effet, ces comités utilisent les services de cette poste, depuis sa création. Pourquoi un maintien ? Une poste au service d'une population d'environ 25 000 habitants, soit une grande partie de la population Nîmoise. Les arguments développés par les autorités postales ne sont pas réalistes compte tenu du peu de temps d'ouverture de ce lieu (ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis) il y aurait peu de clients (un simple comptage le lundi 4, fait état de 150 personnes, durant 2h le matin). Il faut que cette poste continue à vivre. Votez cette motion qui sera présentée à Madame MAUDET, mercredi 6 mars 2024 à 16h30 en Mairie de Nîmes. »

Monsieur CARRIERE fait voter la motion présentée par Monsieur HABOUZIT.

Madame ALLEGRE indique que les Paralysés de France s'associent à cette motion pour le maintien de l'ouverture de ce bureau de poste.

Monsieur CARRIERE propose à l'ensemble des comités de quartier de reprogrammer des tours de secteur au printemps.

Madame OZIL souhaite une réunion spécifique sur le triangle de la gare où les problèmes sont toujours récurrents.

Monsieur CARRIERE indique que les services communiqueront des informations au comité de quartier.

Madame MARCELIN RIVRY constate que des trous n'ont pas été rebouchés sur toutes les impasses notamment celle des Orchidées, mais aussi au niveau de l'abri bus chemin du Mas de Boudan. Elle indique que le débroussaillement des fossés a été réalisé sur une partie de la Cité des Espagnols, depuis la route d'Arles jusqu'au chemin de la Farelle.

Monsieur GARDES signale que les démolitions de la serre et de la maison Pichon, ont été réalisées sans qu'un permis de démolir ait été affiché. De fait, le comité de quartier n'a pu déposer un recours gracieux. Il fait part de son mécontentement concernant certains points du permis d'aménager et s'interroge sur l'imperméabilisation des cheminements piétonniers qui vont être réalisés dans le parc Jacques Chirac.

Madame ALLEGRE indique qu'un mail a été rédigé par l'APF (Association des Paralysés de France) au sujet de leurs craintes concernant l'accessibilité du Parc Jacques Chirac pour les personnes à mobilité réduite. L'association demande que la règlementation des IOP (Installations Ouvertes au Public) et que ce lieu de promenade et de détente puisse profiter pleinement aux personnes PMR. Les associations telle que l'APF FH et la FAAF, souhaitent être associées dans les projets de grande envergure afin d'y apporter de nombreux détails permettant d'améliorer l'accessibilité, la liberté de se déplacer et l'utilisation des équipements pour les personnes en handicap.

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

Le Président remercie l'assemblée.

La séance est levée à 19h15.

Le Président délégué du Conseil de Quartier

Emmanuel CARRIERE